Clip de Madonna : JM Le Pen souhaite 1 million de dollars de dommages et intérêts (MàJ)

06/06/2012 à 23h14



Addendum 6/06/12 :
Interrogé lors de son passage à Lyon pour les législatives, Jean-Marie Le Pen dit « avoir pris extrêmement mal » la diffusion, lors d'un concert de Madonna, d'une vidéo montrant la présidente du Front National avec une croix gammée sur le front. Il à exprimé vouloir demander 1 million de dollars de dommages et intérêts à la chanteuse pour diffamation.

_____

Addendum : Contacté par 20 Minutes, le Front national tombe des nues. Si Marine Le Pen, qui prépare son discours pour un meeting le soir même à Paris, n'a pas le temps officiellement de visionner les images et préparer une réaction, on se dit interloqué: «C'est incroyable cette histoire ! On ne comprend pas l'effet visuel de ce montage avec Marine Le Pen, le Pape…».
La vidéo de ce montage a été cependant transmise à l'avocat du parti, Wallerand de Saint-Just, pour savoir quelle action en justice pourrait être lancée. **«On va gagner de l'argent avec le procès qu'on va faire!»** a lancé, dans la surprise de la nouvelle, une source au FN. Une réaction officielle de Marine Le Pen pourrait être donnée prochainement, samedi. 20 Minutes

---

Madonna Tour, Tel Aviv, 31 mai 2012.
Entre croix gammée et Hitler, à partir d’1’32”

NB : Madonna chantera au Stade de France le 14 juillet 2012.
(merci à Banarel8, Quaz1 et Amer)